

CURE THERMALE ET RÉGIME ALIMENTAIRE EN TOSCANE AUX XIII^e-XVI^e SIÈCLES

Les hommes du Moyen-âge, à l'instar des Romains ne dédaignaient pas d'utiliser les eaux thermales à des fins thérapeutiques¹. Certains vestiges architecturaux, comme les bassins d'Aix-les-Thermes ou de Bath², ou bien quelques œuvres littéraires médiévales témoignent encore aujourd'hui de cet intérêt ancien pour les sources chaudes et souvent sulfureuses. Le célèbre roman occitan du XIII^e siècle, *Flamenca*, a pour cadre la station de Bourbon-l'Archambault et raconte les amours aux bains d'un chevalier et de sa dame³ ; le recueil de nouvelles, plus tardif, de Marguerite de Navarre, l'*Heptameron*, ou celui de Sabadino degli Arienti, le *Porretane*, évoquent quelques aspects de la vie auprès des sources respectivement de Cauterets et de Bagno di Porretta dans les Apennins⁴. Michel d'Eyquem lui-même, dans ses *Essais*, mentionne les pratiques thermales⁵. Il est vrai que le seigneur de Montaigne, qui souffrait de la gravelle, avait été un curiste avisé et expert. Il avait visité au cours de son voyage vers Rome plusieurs stations européennes, dont celle

1 L'histoire du thermalisme médiéval demeure mal connue. Le travail pionnier qui reste le mieux documenté est celui de E. H. GUITTARD, *Le prestigieux passé des eaux minérales*, Paris, 1951.

2 M. H. MARCAILHOU D'AYMERIC, *Monographie de la ville d'Aix*, Toulouse, 1866 ; B. CUNLIFFE, *The city of Bath*, Londres, 1986. Cf. aussi le bassin médiéval de Vernet-les-bains, J.-P. CROS, « Le monument thermal du Vernet, arrondissement de Prades, Pyrénées orientales », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. IV (1840-1841), p. 347-351.

3 La traduction la plus récente a été réalisée par J. C. HUCHET, *Flamenca. Roman occitan du XIII^e siècle*, Paris, 1988.

4 MARGUERITE DE NAVARRE, *L'Heptameron* dans *Compteurs français du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard, 1956, p. 700 sq. ; SABADINO DEGLI ARIENTI, *Porretane*, Vérone, 1540.

5 M. DE MONTAIGNE, *Essais* II, 15 et 37 (ajouts de 1582).

de Plombières dans les Vosges et celle de Baden près du lac de Constance⁶, mais surtout il avait, à deux reprises, séjourné durant de longues périodes à Bagno della Villa en Toscane⁷ — la station qui, associée à celle de Bagno a Corsena, toute proche, prit à l'époque moderne le nom de Bagni di Lucca. Il détaille dans son *Journal de voyage* les impressions de sa cure et ne manque pas de signaler l'existence de plusieurs autres sites thermaux toscans que, par curiosité, il a traversés et dont il déplore la médiocrité⁸.

Or, ces stations et quelques autres avaient déjà été régulièrement fréquentées durant les trois derniers siècles du Moyen-âge. Federigo Melis et Giovanni Cherubini ont évoqué la diversité de ces sites et souligné l'engouement des Toscans pour le thermalisme⁹. Tout en déplorant les lacunes documentaires qui empêchent d'évaluer l'importance de cette présence aux bains, Federigo Melis n'a pas hésité cependant à parler d'une « fréquentation de masse » pour qualifier l'affluence des curistes¹⁰. Curistes aristocratiques comme les Médicis, qui étaient tous plus ou moins goutteux¹¹, ou les Pitti¹² ; curistes d'origine populaire desquels on ignore pour ainsi dire tout, mais qui venaient sans doute aux bains pour apaiser les multiples maux dont il souffraient.

6 M. de MONTAIGNE, *Journal de voyage*, éd. F. Rigolot, Paris, 1992, p. 3, 13.

7 Du 7 mai 1581 au 21 juin, puis du 14 août au 12 septembre 1581, cf. MONTAIGNE, *Journal de voyage*..., p. 329-331.

8 Les bains de San Giuliano près de Pise, de Bagno Vignoni au sud de San Quirico d'Orcia, *ibid.* p. 194, 206.

9 La majeure partie des informations contenues dans cet article concernant le thermalisme toscan au Moyen-Âge proviennent de la thèse de Didier BOISSEUIL, *Les bains siennois de la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle. Contribution à l'histoire du thermalisme toscan au Moyen Âge*, Thèse de doctorat en histoire dactylographiée, 3 volumes, Université F. Rabelais de Tours, 1996. Voir F. MELIS, « La storia delle terme nel mondo. Aspetti economici e sociali » dans *Atti del I congresso di storia della medicina*, Società Medica Idrologica Ugolino da Montecatini, Montecatini-Terme, 1963, p. 31-47 ; ID., « La frequenza alle terme nel basso Medioevo » dans *Atti del I congresso italiano di studi storici termali*, Centro italiano di Storia ospedaliera, Salsomaggiore Terme, 1963, p. 38-49, articles réédités dans ID., *Industria e commercio nella Toscana medievale*, éd. B. Dini, Florence, 1989, p. 319-347. G. CHERUBINI, « Terme e società nell'Italia centro-settentrionale (secc. XIII-XV) » dans *La città termale e il suo territorio*, éd. C.D. FONSECA, Galatina, 1986, p. 21-37, rééd. dans ID., *Scritti toscani, l'urbanesimo medievale e la mezzadria*, Florence, 1991, p. 151-168.

10 MELIS, « La frequenza alle terme... », *loc. cit.* p. 45 sq.

11 Les enfants et petits-enfants de Côme l'Ancien, Jean, Pierre, Laurent, fréquentèrent à plusieurs reprises les stations toscanes, cf. G. PIERACCINI, *La stirpe de' Medici di Caffagiolo*, Florence, 1925, p. 82-83.

12 En 1406, Bonaccorso Pitti et son frère Bartolomeo, ainsi que leurs épouses se rendent à Bagno di Petriolo, cf. A. C. FIORATO, *Bonaccorso Pitti, marchand et aventurier florentin*, Paris, 1991, p. 106.

Les sources thermales, en effet, étaient réputées calmer de nombreuses douleurs. Les bains soignaient les maladies de peau (la gale, les démangeaisons diverses...), les rhumatismes, l'arthrose, le lumbago, la goutte ; ils contribuaient à la cicatrisation des plaies et des ulcères, calmaient les nerfs excités, chassaient les humeurs du cerveau ; lorsqu'on la buvait, l'eau contribuait à expulser les calculs rénaux. Aussi quelques médecins italiens, parmi les plus réputés du temps, recommandaient-ils les eaux thermales pour lutter contre ces différentes pathologies¹³. Ils incitaient leurs patients à se rendre auprès de telle ou telle source à laquelle ils attribuaient des vertus particulières. Ils contribuèrent ainsi à la renommée et au développement des sites toscans.

Ces sites étaient nombreux ; il y avait d'une part les stations des Apennins : Bagno della Villa, Bagno a Corsena et Bagno di Porretta à l'intérieur des « contadi » lucquois et bolonais ; d'autre part, le site de Bagno di Romagna, dans le haut val d'Arno, la seule source thermique que Florence ait possédée avant le XVe siècle. Les Florentins s'emparèrent par la suite de Bagno di San Giuliano, dans le territoire de Pise et de Bagno a Morbo près de Volterra, après la conquête de ces deux cités, respectivement en 1406 et 1472¹⁴. Enfin, la multitude de stations siennoises : les plus proches de la ville, Bagno di Sant'Ansano et Bagno di Rapolano, ne furent pas les plus visitées ; les sites les plus fréquentés furent ceux de Bagno di Macereto, Bagno di Petriolo et Bagno delle Caldanelle, sur la route qui menait de Sienne à Grosseto et ceux de Bagno Vignoni et Bagni San Filippo sur la *via francigena*, le principal axe routier italien qui conduisait les pèlerins depuis les Alpes jusqu'à Rome. Les sites les plus éloignés de la cité étaient d'importance inégale : Bagno di Chianciano près de la vallée du Tibre et San Casciano dei Bagni, plus au sud, aux abords du territoire de Viterbe et du patrimoine de Saint Pierre rencontrèrent un réel succès à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle. En revanche, les deux antiques stations de la Maremme,

13 Parmi les médecins les plus connus, signalons Ugolino da Montecatini et Michele Savonarola, auteurs l'un et l'autre d'un *De Balneis*, publiés avec quelques autres ouvrages ou *consilia* dans un recueil édité au XVIe siècle, intitulé *De balneis omnia quae extant apud Graecos, Latinos et Arabas tam medicos quam quoscumque ceterarum artium probatos scriptores : qui vel integris libris, vel quoque alio modo hanc materiam tractaverunt : nuper hinc inde accurate conquista et excerpta atque in unum tandem hoc volumen redacta. In quo aquarum ac thermarum omnium, quae in toto fere orbe terrarum sunt, metallorum item et reliquorum mineralium nature vires atque usus exquisitissime explicantur*, Venise, Giunta, 1553.

14 Les eaux de Montecatini dans le val d'Arno proche de Florence ne furent pas vraiment utilisées au Moyen Âge, bien que des établissements aient été créés dès 1370, cf. *600 anni di Tettuccio : 1370-1970 in Montecatini e le sue Terme*, XVII (1970).

Bagno di Saturnia et Bagno di Roselle connurent un déclin manifeste dès le XIII^e siècle.

Les curistes qui désiraient effectuer un séjour aux bains avaient donc le choix et pouvaient se diriger vers une ou plusieurs de ces stations. Ils entreprenaient un voyage plus ou moins long, fatigant et périlleux — les plus riches avec de nombreux bagages¹⁵ — à destination d'un lieu où ils résideraient comme des étrangers et où il leur faudrait s'installer et se nourrir.

Les stations thermales

La fréquentation des sources thermales au cours des trois derniers siècles du Moyen-âge favorisa le développement d'agglomérations plus ou moins étendues, que nous appelons stations thermales ; elles présentaient entre elles, dans les différents lieux, quelques similitudes.

Les infrastructures

Elles se développèrent autour d'un ou plusieurs édifices appelés bains (« bagni », *balnea*). Il s'agissait, à la fin du XIII^e siècle, de piscines destinées à accueillir les curistes qui souhaitaient se soigner, c'est-à-dire se baigner. La cure en effet consistait principalement à s'immerger dans l'eau chaude pour une durée plus ou moins longue. Ces bassins étaient parfois entourés de murs élevés surmontés de lanternes¹⁶, vraisemblablement pour permettre aux curistes d'user des sources à la tombée du jour ou pendant la nuit. Ils étaient de grandeur variable, parfois de belle envergure comme à Bagno Vignoni ou Bagno di San Giuliano¹⁷, mais plus souvent de taille modeste. Dans les sites les plus importants, plusieurs sources (ou la même source) alimentaient différents bassins, réservés à des usages curatifs distincts.

15 Lors de son voyage à Bagno di Petriolo en 1443, la première épouse de Francesco di Matteo Castellani partait avec trois chevaux chargés de bagages, cf. FRANCESCO CASTELLANI, *Ricordanze 1436-1456*, éd. G. CIAPPELLI, Florence, 1992, p. 92.

16 Comme ceux de Bagno di Petriolo en 1293, cf. G. VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo nel Medioevo », *La Diana*, VI (1931), p. 130.

17 Cf. les descriptions de ces deux bassins par Montaigne, MONTAIGNE, *op. cit.* p. 194, 206. Les vestiges du bassin médiéval de Bagno Vignoni sont toujours visibles de nos jours.

A la fin du XIVe siècle et plus encore au XVe siècle, ces édifices furent couverts et progressivement fermés. Ils se transformèrent en maisons de bain (*domus balnei*) et furent parfois remplacés par des maisons de douche (*domus docciorum*), à cause de l'innovation thérapeutique de la douche au XVe siècle. La douche consistait à laisser couler sur le corps ou la tête des patients un flux d'eau thermale¹⁸ et cette pratique tendit à concurrencer celle du bain. Des bâtiments pour la douche sont attestés à Bagno di Petriolo, ainsi qu'à Bagni San Filippo, au début du XVe siècle et à Bagno a Corsena au XVIe siècle¹⁹. Le pape Pie II et le marquis de Mantoue Louis Gonzague prirent des douches lors de leur séjour à Bagno di Petriolo en 1460²⁰. L'année suivante, le frère du marquis, Alexandre Gonzague, qui était revenu dans la station, abandonna définitivement les bains pour la douche²¹. Puis progressivement, à partir de la fin du XVe siècle, les curistes se risquèrent à boire les eaux thermales. En 1460, Frédéric, l'un des fils du marquis, se rendit malade en avalant une trop grande quantité de liquide provenant de la source de Bagno delle Caldanelle, toute proche de Bagno di Petriolo²². Montaigne buvait en abondance les eaux de Bagno della Villa²³.

Le développement de ces pratiques nouvelles s'accompagna d'une modernisation et d'un embellissement des établissements thermaux. Ces derniers furent parfois rebâti à neuf et dotés sur leur façade principale, comme à Bagno di Petriolo ou Bagno a Corsena, de portiques accueillants²⁴. Autour des maisons de bain ou de douche, édifices plus ou moins élégants, s'organisa à la fin du XVe siècle, l'ensemble de l'agglomération thermale.

18 La description la plus précise de cette pratique est donnée par Montaigne : « Il y a aussi un certain esgout qu'ils nomment la *doccia* : ce sont des tuyaux par lesquels on reçoit l'eau chaude en diverses parties du corps et notamment la teste, par des canaux qui descendent sur vous sans cesse et vous viennent battre la partie, l'eschauffent, et puis l'eau se reçoit par un canal de bois, comme celui des buanderies, le long duquel elle s'écoule », MONTAIGNE, *op. cit.*, p. 157.

19 Le médecin toscan Ugolino da Montecatini signale l'existence de douches dans cette station, dans son traité rédigé au début du XVe siècle, cf. UGOLINO DA MONTECATINI, *Tractatus de balneis*, éd. M. G. NARDI, Florence, 1950, p. 151.

20 E. S. PICCOLOMINI, *I commentarii*, éd. et trad. ital. L. TORTORA, Milan, 1984, vol. I, p. 703 ; A. PORTIOLI, *I Gonzaga ai bagni di Petriolo di Siena nel 1460 e 1461*, Mantoue, 1869, p. 12.

21 PORTIOLI, *op. cit.*, p. 36.

22 *Ibid.*, p. 19.

23 MONTAIGNE, *Journal de voyage...*, *op. cit.*, p. 167 sq.

24 Des dessins, réalisés en 1553, présentent ces portiques, cf. M. BURLAMACCHI, *Le antiche case del bagno della Villa in terra di Lucca*, Florence, 1969.

Les bâtiments d'accueil

La plupart des édifices qui se dressaient aux abords des établissements thermaux étaient des logements. Mais les maisons qui avaient été construites auprès des sources n'abritaient pour ainsi dire pas de paysans, tout au plus quelques rares artisans, comme des bouchers²⁵. Elles servaient dans leur grande majorité à héberger les curistes. A Bagno di Petriolo jusqu'au milieu du XIV^e siècle ou à Bagno a Corsena, ces bâtisses étaient divisées en pièces meublées — appelées « chiusi » dans cette dernière station — comportant un ou plusieurs lits, une table et quelques bancs²⁶ ; elles étaient cédées aux visiteurs pour la durée de la cure. Les plus vastes de ces demeures, composées de plusieurs chambres, étaient des auberges. A Bagno a Corsena en 1443, les hôtelleries que possédait l'hôpital San Martino disposaient de cinq à dix lits²⁷. La principale auberge de Bagno di Petriolo en 1418 offrait plus de trente lits, répartis dans une dizaine de pièces portant des noms de ville, pourvues aussi de tables et de chaises²⁸. Ces établissements par leur taille et leur confort étaient comparables à ceux des villes²⁹. Le nombre des auberges variait d'une station à l'autre et le plus important des sites, Bagno di Petriolo, en présentait plus de dix en 1437³⁰. Elles hébergeaient vraisemblablement une part non négligeable des curistes, tout au moins les plus aisés, ceux qui étaient capables de s'acquitter des tarifs élevés qu'appliquaient les aubergistes. La ville de Sienne, qui finança la venue du pape Pie II à Bagno di Macereto en 1460, paya 37 florins par mois pour l'hébergement du souverain pontife et plus d'une dizaine de florins pour les différents cardinaux qui l'accompagnaient³¹.

Les curistes les plus démunis, les pauvres et les infirmes qui désiraient venir se soigner aux bains, trouvaient à se loger ailleurs que dans ces

25 Des étals furent construits à Bagni San Filippo au début du XV^e siècle, lorsque la station connut un véritable essor, cf. Archivio di Stato di Siena (désormais abrégé A.S.S.), *Gabella dei Contratti* 669, f° 10.

26 Archivio di Stato di Lucca (désormais abrégé A.S.L.), San Luca 288, f° 13 sq., San Luca 331, f° 140 sq.

27 A.S.L., San Luca 331, f° 115 sq.

28 M. TULIANI, *Osti, avventori e malandrini. Alberghi, locande e taverne a Siena e nel suo contado tra Trecento e Quattrocento*, Sienne, 1993, p. 202-207.

29 Cf. N. COULET, « Les hôtelleries en France et en Italie au Bas Moyen Age », dans *L'homme et la route en Europe occidentale au Moyen Age et aux Temps modernes*, Auch, 1982, p. 181-199.

30 A.S.S., Concistoro 430, f° 27.

31 A.S.S., Concistoro 2480, f° 1-12. En 1454, les « chiusi » à Bagno a Corsena étaient loués entre 2 et 3 florins par mois, cf. A.S.L., Consiglio generale 17, f° 593.

hôtelleries coûteuses. Ils étaient hébergés dans des hôpitaux qui, bien que peu nombreux sur les sites, disposaient de locaux parfois importants. Le plus vaste de ces hospices, à la fin du XIVe siècle, était probablement l'Ospedale di San Martino à Bagno a Corsena. Il était doté de deux salles, comportant en tout une cinquantaine de lits : l'une pour accueillir les hommes, l'autre pour recevoir les femmes. Une infirmerie, une épicerie, une chapelle et un ensemble de chambres individuelles destinées aux frères et aux sœurs chargés du bon fonctionnement de cette institution charitable complétaient l'établissement³². Des hôpitaux, mais plus modestes, existaient aussi dans les stations siennoises ; on en dénombre six à Bagno di Petriolo et deux à Bagno di Macereto³³.

Des efforts urbanistiques

L'ampleur des agglomérations thermales variait d'un site à l'autre. La plupart des stations n'étaient que des hameaux constitués de quelques maisons à côté d'un bassin, mais les plus étendues apparaissaient comme de véritables bourgades³⁴. Dans ces stations plusieurs édifices s'ajoutaient quelquefois aux infrastructures thermales et à l'ensemble des bâtiments destinés à l'hébergement des visiteurs. A Bagno di Petriolo, dès la fin du XIIIe siècle, la commune de Sienne avait fait construire une maison pour accueillir le recteur des bains³⁵, c'est-à-dire l'officier chargé de veiller aux droits et aux intérêts que la cité possédait sur le site. Il était principalement responsable de la sécurité des curistes et du maintien de l'ordre³⁶. Sa demeure prit progressivement au XIVe siècle le nom de palais et figurait parmi les bâtiments les plus importants de l'agglomération.

Ces bourgades étaient parfois défendues et des enceintes avaient été édifiées pour mettre à l'abri les bâtiments des stations et protéger les

32 L'inventaire de cet hôpital réalisé en 1391 est conservé dans un registre de l'A.S.L., Spedale di San Luca 268. Cf. aussi D. BALESTRACCI, « Per una storia degli ospedali di contado nella Toscana fra XIV e XVI secolo. Strutture, arredi, personale, assistenza », dans *La società del bisogno : povertà e assistenza nella Toscana medievale*, G. PINTO dir., Florence, 1989, p. 37-59.

33 F. CARLI, « Note per una topografia ed una tipologia degli ospedali extraurbani della diocesi di Siena nel Medioevo », *Bullettino Senese di Storia Patria*, C (1993), p. 384-403.

34 Les bourgades thermales sont nombreuses au Moyen Âge : Bagno di Petriolo, Bagno di Macereto, Bagno Vignoni dans le territoire siennois, Bagno a Morbo dans le contado de Volterra, Bagno di Romagna et Bagno San Giuliano, enfin Bagno a Corsena.

35 G. VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo... », *loc. cit.*, p. 129.

36 O. REDON, *L'espace d'une cité, Sienne et le pays siennois XIIIe-XIVe siècles*, Rome, 1994, p. 106.

curistes et les habitants des sites, c'est-à-dire principalement les aubergistes et les hôtes. A Bagno di Romagna, des murs étaient déjà dressés lorsque le cardinal Anglic visita la station en 1370³⁷ et, un siècle plus tard, lors de la venue de Laurent de Médicis et Clarisse Orsini à Bagno a Morbo, le site était entouré d'une muraille³⁸. Entre 1404 et 1412, Sienne édifia une enceinte de forme quadrangulaire tout autour de Bagno di Petriolo³⁹.

Les bourgs thermaux étaient aussi pour la plupart munis de chaussées pavées. Sienne investit d'importantes sommes dès la fin du XIII^e siècle pour assurer le pavage des rues à Bagno di Petriolo et Bagno di Macereto⁴⁰. Dans cette dernière station, la commune souveraine construisit même par la suite, en 1336, une fontaine publique⁴¹. Ces réalisations s'inspiraient des pratiques citadines ; en effet les Siennois avaient accordé une grande importance à l'embellissement de leur ville. Les Lucquois prêtèrent une attention comparable à l'aménagement de leurs sites ; la cité multiplia les travaux d'aménagement et, à la fin du XV^e siècle, Domenico Bertini, l'un des membres influents de la commune, favorisa l'essor de Bagno della Villa. En 1469, alors qu'il était le responsable désigné par Lucques pour restaurer le bassin, laissé à l'abandon depuis la fin du XIV^e siècle, il entreprit à ses frais, aux abords de l'établissement rénové, l'édification d'un vaste bâtiment destiné à accueillir les curistes et l'aménagement d'une place par-devant les bains⁴². Ces réalisations urbanistiques, d'une ampleur assez considérable, façonnèrent le centre de la station et Montaigne les connut lorsqu'il fréquenta le site un siècle plus tard⁴³.

Ainsi, de par leur bâti (infrastructures thermales et bâtiments d'hébergement), la qualité et le luxe de leurs équipements publics, les sites thermaux à la fin du Moyen-âge se distinguaient des agglomérations rurales voisines. Ils apparaissaient comme des lieux privilégiés de l'espace toscan, « urbanisés », embellis et protégés par les cités, bien différents des

37 G. CHERUBINI, *Fra Tevere, Arno e Appennino, valli, comunità, signori*, Florence, 1992, p. 125.

38 L. GUERRA CIOPPOLI, *Il bagno a Morbo nel Volterrano e maestro Pierleone Leoni da Spoleto, medico di Lorenzo il Magnifico*, Sienne, 1915, p. 6.

39 A.S.S., Consiglio generale 201, f° 99 ; Regolatori 6, f° 197-204.

40 G. VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo... », *loc. cit.*, p. 130.

41 A.S.S., Consiglio generale 118, f° 16.

42 M. BURLAMACCHI, *Le antiche case del bagno della Villa...*, *op. cit.*, p. 22-23.

43 MONTAIGNE, *Journal de voyage...*, p. 156. Ces travaux ne sont pas sans rappeler ceux, beaucoup plus ambitieux, de Pie II à Pienza à la même époque.

villages proches. Les curistes y trouvaient les conditions d'une autre « qualité de la vie » et les moyens d'organiser leur séjour : outre le logement, l'alimentation.

Manger aux Bains

L'approvisionnement des sites

La plupart des personnes qui décidaient de séjourner dans les sites thermaux emportaient dans leurs bagages quelques produits alimentaires qu'elles consommaient aux bains, tout particulièrement celles qui s'installaient dans les « chiusi »⁴⁴. Les plus aisées résidaient dans des auberges, où les hôteliers devaient leur servir les repas. Ces derniers disposaient parfois d'enclos ou de champs qui leur permettaient de cultiver quelques végétaux indispensables ; en 1435, l'auberge louée à Bagno di Macereto était associée à un jardin et à un pré en herbe pour le foin⁴⁵. Il semble toutefois que les provisions apportées et les produits cueillis par les aubergistes ou les quelques paysans installés sur les sites ne suffisaient pas à satisfaire les besoins des curistes puisque, dès la fin du XIII^e siècle, le problème de l'approvisionnement des stations thermales constituait une préoccupation majeure des cités.

Les autorités urbaines, en effet, multiplièrent au cours des derniers siècles du Moyen-âge les dispositions destinées à l'approvisionnement des différents sites. Elles incitèrent les marchands et les producteurs à porter jusqu'aux bains tout ce qu'ils pouvaient vendre. Dès 1262, Sienne institua à Bagno di Petriolo et à Bagno di Macereto un marché franc⁴⁶. C'est-à-dire qu'elle exemptait de péage l'importation des marchandises dans les deux agglomérations, contrairement à la norme appliquée à la plupart des villages voisins⁴⁷. Les forains n'acquittaient ainsi aucune taxe et ils couraient seulement le risque de s'en retourner avec leurs invendus. Pour faciliter leurs déplacements et leur accès jusqu'aux bains, Sienne

44 Dès la fin du XIII^e siècle, les textes normatifs siennois exemptaient de gabelle ceux qui allaient aux bains pour les victuailles destinées à leur propre usage pendant leur séjour, G. VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo... », *op. cit.*, p. 134.

45 A.S.S., Ospedale 2293, f° 302.

46 *Il Constituto del comune di Siena dell'anno 1262*, éd. L. ZDEKAUER, Milan, 1897, p. 359, 361.

47 Par exemple dans le bourg de Paganico, voisin de Bagno di Petriolo, cf. P. ANGELUCCI, « Genesi di un borgo franco nel Senese : Paganico », dans *Università e tutela dei beni culturali ; il contributo degli studi medievali e umanistici. Atti del convegno promosso dalla Facoltà di Magistero, in Arezzo, dell'Università di Siena*, Florence, 1981, p. 131.

entretenait les routes qui menaient jusqu'aux sites thermaux, construisant même de nouveaux tronçons de chaussée, restaurant ou consolidant les ponts⁴⁸. Lucques agit de même et équipa la route qui depuis la ville s'en allait jusqu'aux bains, en passant par Borgo a Mozzano⁴⁹.

Si elles incitaient les marchands à venir dans les stations en renonçant à percevoir un péage sur leur produits, les cités en revanche n'hésitaient pas à taxer les consommateurs ou les commerçants détaillants (principalement les bouchers). À Bagno di Petriolo et Bagno di Macereto, les aubergistes devaient acquitter une gabelle sur tous les produits qu'ils achetaient, charge à eux de répercuter le coût de cette taxation sur leurs clients, s'ils le souhaitaient⁵⁰. Mais, à la fin du XIV^e siècle, ce prélèvement, trop difficile à effectuer, fut converti en une licence d'exploitation : pour acquérir le droit d'exercer leur activité, les hôteliers ou les artisans devaient régulièrement verser à la cité une certaine somme, dont le montant était calculé en fonction du chiffre d'affaire évalué de chacun des commerçants⁵¹. À Bagno a Corsena, la commune de Lucques eut elle aussi recours à la licence au cours du XV^e siècle, mais elle conserva en outre un système de taxation sur tous les produits directement achetés par les curistes sur le marché ; or les curistes étaient nombreux encore à n'avoir pas pris pension chez un aubergiste et à résider dans des « chiusi ». Ainsi, Francesco di Marco Datini nota, dans les comptes qu'il tint lors de son séjour dans cette station en 1394, qu'il avait payé à plusieurs reprises une gabelle pour avoir acheté de l'orge destinée à ses chevaux et certains produits alimentaires pour lui-même⁵².

Les normes conçues par les deux cités pour taxer les curistes ou les habitants des bains permettent de connaître les produits qui entraient dans les stations et qui y étaient commercialisés. Les principales denrées disponibles sur les sites de Bagno di Petriolo, Bagno di Macereto ou Bagno a Corsena étaient le pain et le vin, les poissons et les viandes cuits et crus⁵³. Le pain consommé aux bains était pour une part fabriqué sur

48 *Il Constituto del comune di Siena... op. cit.*, p. 357, 359.

49 A. CASALI, « L'amministrazione del contado lucchese nel '400 », *Actum Luce*, VII (1978), p. 128 sq.

50 W. M. BOWSKY, *The Finance of the Commune of Siena (1287-1355)*, Oxford, 1970, p. 123.

51 TULIANI, *Osti, avventori e malandrini...*, *op. cit.*, p. 51.

52 G. NIGRO, *Il tempo liberato, festa e svago nella città di Francesco Datini*, Prato, 1994, p. 239-240. Il n'a pas payé de gabelle sur le pain et le vin ou les légumes, probablement parce que les détaillants locaux avaient inclus dans leur prix la taxation lucquoise.

53 Sienne percevait une *gabella panis, vini, carniū, piscium cottorum et crudorum vendendorum ad minutum*.

les sites à l'aide de farines ou de grains produits localement ou importés⁵⁴ ; en effet, il existait dans les stations des fours, comme celui que Sienne loua en 1460, lors de la visite de Pie II à Bagno di Macereto⁵⁵. Toutefois, une partie du pain consommé provenait aussi de villages proches, puisque, depuis le milieu du XIII^e siècle, il était possible d'en faire venir sans payer de taxes⁵⁶. Le vin était vraisemblablement en grande partie importé⁵⁷, puisque les celliers des auberges de Bagno di Petriolo et Bagno di Macereto étaient pleins de barriques et de tonneaux⁵⁸, alors que les vignobles étaient — semble-t-il — rares à proximité des deux stations ; ils occupaient en effet une part minime du territoire des communes de Petriolo et Macereto en 1318⁵⁹.

Il est difficile de connaître la nature des poissons commercialisés dans les stations ; il s'agissait peut-être de poissons importés du lac Trasimène⁶⁰, mais les poissons frais étaient pêchés aussi dans les torrents ou les rivières proches des bains. Gentile Sermini dans une nouvelle narre l'aventure d'un certain Scopone qui, les jours fériés, plaçait ses lignes dans la rivière (l'Ombrone ?) et allait vendre le produit de sa pêche à Bagno di Petriolo⁶¹. Enea Silvio Piccolomini évoque dans ses *Commentaires* les truites qui peuplaient la Farma, près des bains⁶². On en pêchait sans doute aussi à Bagno a Corsena, puisqu'en 1440 le loyer annuel de certains des établissements thermaux était de douze livres de truites⁶³. À côté de ces aliments figuraient aussi l'huile et le fromage, qui sont parfois mentionnés dans les textes normatifs⁶⁴, et surtout les viandes. Des volailles de toutes sortes étaient commercialisées aux bains : chapons,

54 Au XIV^e siècle il y avait aux abords de Bagno di Petriolo plusieurs moulins placés sur la Farma. À la même époque, on connaît aussi quelques importateurs de grains, cf. A. GIORGI, *I casati senesi e la terra, definizione di un gruppo di famiglie magnatizie ed evoluzione dei loro patrimoni immobiliari (fine sec. XI-inizio sec. XIV)*, Thèse de doctorat, Université de Florence, dir. G. Cherubini, 1990-1993, p. 719 sq.

55 Celui de Giovanni di Chola, A.S.S., Concistoro 2480, f° 14.

56 *Il Constituto del comune di Siena...* op. cit., p. 357.

57 L'importation de vin est signalée depuis le milieu du XIII^e siècle, cf. *Il Constituto del comune di Siena...* op. cit., p. 357.

58 C'était tout au moins le cas en 1371, quand les officiers de la Gabelle les inspectèrent, A.S.S., Gabella dei Contratti 1046.

59 Cf. D. BOISSEUIL, *Les bains siennois...*, op. cit., vol. 3, p. 22, 26.

60 Cf. C. FALLETTI FOSSATI, *Costumi senesi nella seconda metà del secolo XIV*, Sienne, 1881, réimpr. anast., Bologne, 1980, p. 39.

61 Gentile SERMINI, *Le Novelle*, éd. G. Vettori, Rome, 1968, vol. 1, p. 139, nouvelle 3.

62 PICCOLOMINI, *I Commentarii...*, op. cit., vol. 1, p. 701-702.

63 A.S.L., Spedale di Lucca 51, f° 18v.

64 *Il Constituto del comune di Siena...*, op. cit., p. 359 ; cf. VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo... », loc. cit., p. 134.

coquelets, oies et poulets avec leurs œufs⁶⁵. Les viandes de bœuf, de mouton, de porc, de chèvre, de veau, de chevreau ou d'agneau étaient débitées et vendues⁶⁶. Il était possible aussi de trouver de la venaison sur les marchés des stations, mais à la fin du XIII^e siècle, et plus encore au cours du XIV^e siècle, la cité de Sienne tenta d'empêcher les aubergistes de Bagno di Petriolo et Bagno di Macereto d'acheter la « cacciagione » et l'« uccellagione » ainsi que les œufs des oiseaux sauvages⁶⁷ ; il s'agissait peut-être de garder la disponibilité des oiseaux — que recherchaient les grands et les riches — et du gibier, que consommait largement leur suite. Apparemment il était en effet difficile de se procurer du gibier puisqu'en 1460, lors de la visite de Pie II à Bagno di Macereto, le commissaire désigné par Sienne pour recevoir le pape était chargé entre autres de veiller à rendre disponibles tous les produits de la chasse que le souverain pontife pourrait exiger, pour lui-même et pour son entourage⁶⁸. En 1464, quand le pape vint de nouveau à Bagno di Petriolo, ce même officier avait mission de contraindre les membres de plusieurs communautés rurales à chasser quelques bêtes pour approvisionner la suite pontificale⁶⁹.

Des normes diététiques

Aux Bains comme ailleurs l'alimentation se conformait aux rites sociaux autant qu'elle répondait aux exigences de survie. En outre, dans un lieu où les visiteurs venaient chercher la santé, les médecins aussi avaient voix au chapitre. Génériquement les sources avaient la réputation de soigner, mais chaque bain en particulier avait une fonction curative spécifique et devait soigner certains maux plutôt que d'autres. La cure thermique, pour être complète, devait inclure le respect d'une série de prescriptions diététiques, puisque le régime alimentaire, dans le bagage médical du temps, représentait un des plus importants parmi les « éléments non naturels » influençant le corps humain. Tous les traités sur les Bains contiennent donc des indications sur le régime alimentaire à

65 A.S.S. Gabella 3, f° 23v ; G. NIGRO, *Il tempo liberato...*, op. cit., p. 239-240.

66 Le 28 septembre 1303 : « de carnibus bovum et vacce quolibet II s. de chalbella et de quolibet porcho VI den. et de quolibet castrato III den. et de quolibet peccora et capra et de capretto et de agnello... », A.S.S., Notarile antecosimiano 6, f° 37v.

67 VENEROSI PESCIOLINI, « I bagni senesi di Petriolo... », loc. cit., p. 135.

68 A.S.S., Concistoro 1678, f° 55.

69 A.S.S., Concistoro 1682, f° 19v.

suivre pendant le séjour thermal⁷⁰. Ces indications sont parfois très fragmentaires et dispersées dans le texte ; dans d'autres cas un ou plusieurs chapitres du traité sont spécifiquement consacrés au problème⁷¹.

Notons tout de suite que le régime associé aux bains n'était pas fondamentalement différent de celui que devait suivre le patient quand il était chez lui et qu'il menait une vie normale. En effet les auteurs des traités sur le thermalisme rappellent les règles que l'on retrouve dans les simples traités de diététique. La première est qu'il ne peut exister une règle générale qui serait applicable à tous, puisque, comme on le sait bien, le régime dépendait d'un grand nombre de variables : *varia dispositio roboris virium, morbi, aegri, consuetudinis, aeris, temporum morbi et similia*⁷². Plus précisément les auteurs confirmaient les conseils habituels. Manger du pain bien levé et bien cuit, mais en quantité modérée ; préférer au pain la viande. La viande la plus convenable était, comme d'habitude, celle de chevreau ou de porc, si l'on choisissait des quadrupèdes ; mais il était préférable de manger des poulets, des grives ou autres volatiles⁷³. Les médecins des bains confirmaient donc l'échelle des valeurs attribuées aux différentes viandes par le système classificatoire dérivé de la « grande chaîne de l'être »⁷⁴.

Les traités sur le thermalisme déconseillaient les viandes sèches et salées, auxquelles le médecin Antonio Fumanelli⁷⁵, au XVIe siècle, attribue, comme d'ailleurs tous ses illustres prédécesseurs, une capacité nutritive faible et mauvaise. Dans la liste des viandes à éviter, nous trouvons aussi le porc, dont la chair était réputée trop humide, le bœuf et

70 Pour une histoire de la littérature diététique durant le bas Moyen-âge, voir Marilyn NICOUD, « La dietetica nel medioevo », dans *Et coquatur ponendo. Cultura della cucina e della tavola in Europa tra medioevo ed età moderna*, Prato, Istituto Internazionale di Storia economica « Francesco Datini », 1996, p. 43-107. Pour une approche de l'histoire sociale de ces textes voir aussi Allen J. GRIECO, « I sapori del vino : gusti e criteri di scelta fra Trecento e Cinquecento », dans *Dalla vite al vino*, J.-L. GAULIN, A. J. GRIECO éd., Bologne, CLUEB, 1994, p. 168-173.

71 Les traités consultés, auxquels nous ferons référence dans les pages suivantes sont tous rassemblés dans le volume cité plus haut (note 13) *De balneis omnia quae extant apud Graecos, Latinos et Arabas...*, auquel renvoient les numéros de page des notes suivantes.

72 Bartholomaei CLIUOLO Medici Taurinensis *De Balneorum naturalium viribus*, f° 256.

73 Pour les conseils regardant le pain et la viande, voir par exemple Matthei BENDINELLI *Tractatus de balneo*, f° 147.

74 Pour un exposé synthétique de ce concept, voir A. J. GRIECO, « Alimentation et classes sociales à la fin du Moyen-Age et à la Renaissance », dans *Histoire de l'alimentation*, J.-L. FLANDRIN, M. MONTANARI dir., Paris, Fayard, 1996, p. 479-490.

75 Pour ce qui suit, voir Antonii FUMANELLI Medici Veronensis *De balneorum aquae ferratae facultatibus*, f° 185 v-186r.

la vache dont la chair était considérée mélancolique, engendrant donc des maladies également mélancoliques. Les oiseaux aquatiques aussi, et les oiseaux « à long cou » comme les cigognes, les paons et les cygnes sont considérés comme des viandes dures, mélancoliques et difficiles à digérer ; il était donc conseillé de les éviter quand on était en cure aux bains. Fumanelli confirme encore quelques règles générales pour le choix de la meilleure viande et du meilleur morceau : il vaut mieux consommer la viande d'un animal mâle que celle d'une femelle ; celle d'un animal noir est préférable à celle d'un animal blanc ; la partie droite d'un animal est meilleure que la gauche. Enfin la viande des animaux domestiques est supérieure à celle des animaux sauvages.

On observe donc que toutes les règles diététiques usuelles étaient confirmées pendant le séjour aux Bains ; il faudrait ajouter que la prescription la plus importante pour le patient était de continuer à suivre le régime qui lui était normalement favorable. Il est cependant important de signaler que le régime prescrit aux bains par les médecins correspond à celui qui était normalement conseillé à la « classe de loisir », un régime relativement coûteux, jugé préférable soit parce qu'il était mieux adapté à des personnes qui se trouvaient en mauvaise santé, soit parce que la clientèle des bains était en général socialement privilégiée⁷⁶. En effet l'exclusion de toutes les viandes les moins chères, particulièrement celle de porc et plus encore la viande séchée et salée, a une nette connotation de classe, qui est encore renforcée par le refus des légumes verts et des légumes secs, c'est-à-dire de ce qui constituait l'alimentation quotidienne des catégories sociales les plus modestes. Cette interprétation se trouve confirmée par le conseil de manger peu de pain, alors que cet aliment était le plus commun et celui qui fournissait le plus grand nombre de calories à la très grande majorité de la population.

En arrière-plan du discours médical on découvre donc un modèle de consommation riche. Dès lors on comprendra mieux la nouvelle traduite ci-dessous, qui met en scène un parvenu, incapable de s'assurer par ses propres moyens une alimentation médicalement et socialement adaptée au séjour de cure. Cependant une autre prescription médicale était de s'amuser, là encore une occupation de (jeunes) gens fortunés.

⁷⁶ Pour l'exemple d'un régime alimentaire suivi aux Bains, voir les comptes de Francesco di Marco Datini lors de son séjour à Bagno a Corsena, dans G. NIGRO, *Il tempo liberato, op. cit.*, appendice II, p. 239.

Le plaisir aux Bains

Se divertir aux Bains était quasiment un devoir⁷⁷, car l'ennui aurait risqué de faire perdre la santé recouvrée, de compromettre la cure. Or, le désœuvrement guettait le curiste : Zaccaria Scaggi, le fidèle chancelier de Louis Gonzague, ne cesse de se lamenter, dans les lettres qu'il adresse à l'épouse du marquis en mai 1460, du dégoût qui le gagne face au vide de ses journées et à la puanteur des lieux⁷⁸. Toutefois, il paraît bien le seul dans l'entourage des Gonzague à se lasser du séjour ; le marquis d'ailleurs s'est empressé de faire venir des livres de Mantoue pour occuper ses loisirs⁷⁹. L'année suivante, lors de son séjour à Bagno di Petriolo, Alexandre son frère, qui déplore à son tour les émanations malodorantes des sources sulfureuses, s'acharne à rédiger de longues lettres à sa belle-sœur Barbara de Brandebourg⁸⁰. Cependant, ces calmes passe-temps laissaient souvent la place à d'autres divertissements, plus animés. La promenade occupait quelques visiteurs ; pendant tout un après-midi Louis Gonzague et sa suite chevauchèrent dans les hauteurs de la Maremme en cherchant à apercevoir la mer⁸¹.

Toutefois, dans certaines stations, les curistes préféraient s'adonner aux jeux et principalement aux jeux de dés ; depuis la fin du XIII^e siècle en effet des tripots étaient autorisés dans les sites thermaux siennois⁸², à Bagno di Petriolo et Bagno di Macereto au XV^e siècle, les aubergistes pouvaient tenir des échiquiers⁸³.

Les curistes appréciaient aussi les jeux d'extérieur ; lors de la venue de Niccolò Piccinino à Bagni San Filippo au milieu du XV^e siècle, une joute entre cavaliers fut courue⁸⁴. Des concerts plus ou moins improvisés avaient parfois lieu dans les bains mêmes ou dans les rues de la station. Alexandre Gonzague évoque dans sa correspondance les heures passées à

77 Cf. UGOLINO DA MONTECATINI, *De balneis...*, p. 94.

78 PORTIOLI, *I Gonzaga...*, op. cit., p. 16.

79 Il souhaite obtenir entre autre la *Cité de Dieu* de saint Augustin ainsi que les *Géorgiques* de Virgile, *ibid.*, p. 11-12.

80 *Ibid.*, p. 33.

81 *Ibid.*, p. 16.

82 Cf. L. ZDEKAUER, « Il giuoco in Italia nei secoli XIII e XIV e specialmente in Firenze », *Archivio Storico Italiano*, XVIII, 1886 ; L. ZDEKAUER, *Il giuoco d'azzardo nel Medioevo italiano*, G. Ortalli éd. Florence, 1993.

83 TULIANI, *Osti, avventori e malandrini...*, op. cit., p. 207.

84 « Chronaca della città di Perugia dal 1309 al 1491, nota col nome di Chiaro del Graziani secondo un codice appartenente ai conti Baglioni », A. FABRETTI éd., *Archivio Storico Italiano*, XVI, 1850, p. 380.

écouter chanter quelques amis de la jeune épouse du seigneur de Piombino lorsque tous les curistes étaient réunis pour la douche⁸⁵. Pierre de Médicis affirme que lors de son séjour avec ses enfants en 1455, les rues de la station avaient résonné des chants, de la musique et de la danse⁸⁶. Les bals étaient prisés et la tradition ne s'était pas perdue au XVI^e siècle puisque Montaigne, lors de son séjour à Bagno della Villa, fut sollicité pour organiser une de ces manifestations⁸⁷. Toutes ces réjouissances s'achevaient sans doute plus agréablement encore si l'on en croit Zaccaria Scaggi évoquant la galante compagnie qui entourait les cardinaux venus saluer en voisins le marquis de Mantoue⁸⁸.

À Bagno di Petriolo l'organisation — et peut-être le financement — de ces divertissements paraît confiée, au XVe siècle, à un « seigneur des bains ». S'agissait-il d'un administrateur — héritier du recteur ou *dominus* des bains — choisi par Sienne pour gouverner la station au nom de la cité ? Ou bien d'un titre parodique attribué localement à l'un des curistes parce que ses compagnons lui reconnaissaient un art particulier d'animer les rencontres ? Gentile Sermini, au début du XVe siècle, situe la nouvelle déjà citée de Scopone au moment où était seigneur des bains, « come s'usa per festeggiare, uno sollazzevole giovane di casa Malavolti »⁸⁹ ; la nouvelle traduite ci-dessous met en scène un seigneur des bains dans des fonctions analogues de juge burlesque. Laurent de Médicis reçut, paraît-il, cette distinction lors du séjour qu'il effectua avec son père et ses sœurs en 1455⁹⁰. Quoi qu'il en soit, le « seigneur des bains » était à la tête de la joyeuse bande de jeunes aristocrates qui venait aux bains se soigner peut-être, s'amuser sûrement.

Car la vie animée des Bains attirait la jeunesse dorée de Toscane. Alexandre Gonzague s'étonnait de la présence à Bagno di Petriolo de Jacques d'Appiano, qui avait à peine vingt-quatre ans et était venu retrouver son épouse — plus jeune encore —, car le seigneur, apparemment bien portant, ne paraissait pas avoir besoin d'un séjour aux bains⁹¹. D'ailleurs, il passait son temps à chasser, épuisant les chiens — qu'il avait fait venir exprès de Piombino — à courir les cerfs et les

85 PORTIOLI, *I Gonzaga... op. cit.*, p. 35.

86 PIERACCINI, *La stirpe dei Medici...*, *op. cit.*, p. 82.

87 MONTAIGNE, *Journal de voyage...*, *op. cit.*, p. 170.

88 PORTIOLI, *I Gonzaga... op. cit.*, p. 9.

89 Gentile SERMINI, *Le novelle*, *op. cit.*, p. 140 ; la famille Malavolti appartient au corps des magnats siennois.

90 PIERACCINI, *La stirpe dei Medici...*, *op. cit.*, p. 82.

91 PORTIOLI, *I Gonzaga...*, *op. cit.*, p. 34.

sangliers, qu'il offrait ensuite au frère du marquis. Bartolomeo Bonsignori, seigneur de Monteantico, tout proche de Petriolo, et maître de Scopone dans la nouvelle de Gentile Sermini, invitait à chasser de jeunes nobles siennois qui se mêlaient à la société des Bains⁹². Les charmes de la vie thermale pouvaient réjouir les cœurs attristés et la mère de Catherine de Sienne essaya, d'après Raymond de Capoue, un séjour à Bagno Vignoni pour distraire sa fille de la vocation religieuse — sans succès⁹³.

Gentile Sermini, qui écrit dans les années 1420, dédie le recueil de ses quarante nouvelles à un ami qui chaque année se rendait à Bagno di Petriolo. Ce dernier avait, dit l'auteur, entendu réciter « aucune cosette di mio », en rimes et en prose — c'était aussi une distraction aux Bains. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises la nouvelle 3, de Scopone et de Bartolomeo Bonsignori, et nous proposons pour conclure le texte traduit de la nouvelle 35, qui présente une version burlesque de la société thermale, tout en offrant une variation sur le thème familial des substitutions alimentaires⁹⁴. Dans l'aristocratique société des Bains, une cruelle « beffa » remet à sa place le parvenu pique-assiette.

Bindaccino de Fiesole (nouvelle 35 de Gentile Sermini)

Comme Bindaccino de Fiesole, étant aux Bains, faisait le parasite en se moquant du monde, on lui fit manger des braies à la place des tripes de mouton.

Il y avait aux bains de Petriolo beaucoup de monde et entre autres un jeune homme de Fiesole qui s'appelait Bindaccino, qui, pour des ennuis [de santé], y était resté presque un an. Il était toujours prêt à parler et à s'entremettre, mais il donnait l'impression de vivre en parasite. Il avait l'habitude de tenir toujours au poing un jeune épervier, pour en faire parade plutôt que pour chasser. Ayant compris les us et coutumes des bains où l'on vit en dépensant largement, il s'était mis dans la tête de subsister aux frais du prochain et comme il savait s'y prendre, presque

92 SERMINI G., *Le Novelle...*, op. cit., p. 139 sq.

93 S. BOESCH GAJANO, O. REDON, « La "legenda Maior" di Raimondo da Capua, costruzione di una santa » in *Atti del simposio internazionale cateriniano-bernardiniano*, D. MAFFEI, P. NARDI éd., Sienne, 1982, p. 22.

94 G. SERMINI, *Le Novelle*, op. cit., vol. 2, p. 555-560. Voir aussi la nouvelle 98 de Franco Sacchetti et O. REDON, « Thèmes alimentaires dans les nouvelles toscanes des XIV^e et XV^e siècles », *Ricerche storiche* 16, 1986, p. 3-16. La nouvelle 25 de G. Sermini, « Mattano da Siena », donne aussi au cuisinier, dans d'autres circonstances, le rôle de corriger un parvenu et de le remettre à sa place.

tous les jours, matin et soir, il déjeunait et dînait avec d'autres personnes sans jamais lui-même dépenser un sou, prétextant qu'il attendait d'un jour à l'autre de l'argent de chez lui et promettant de régaler la compagnie quand il arriverait enfin. Quand survenait au bain quelqu'un de nouveau qui lui paraissait susceptible de dépenser, il l'abordait aussitôt en disant : « Bienvenu, vous n'avez besoin de rien ? » Et il s'agitait, cherchant un logement pour lui et pour les chevaux, le recommandant à l'aubergiste, disant : « Celui-ci est un gentilhomme comme il faut, fais en sorte de le traiter convenablement ». Puis il disait à l'étranger : « Ce soir pour dîner désirez-vous une chose plutôt qu'une autre ? Vous n'avez qu'à me dire ce qui vous plaît, laissez-moi m'en occuper et je vous le ferai avoir ». Il accueillait celui-là avec tant de propositions et de bonnes paroles, en lui tournant autour jusqu'à ce qu'il soit installé, il l'aidait à mettre en place toutes ses affaires, il l'embobelinait tant qu'il allait de soi qu'il resterait dîner avec l'ami. Et avec tout un chacun il faisait pareil, et s'il n'était pas invité il s'invitait de lui-même et s'empifrait.

La bande [des bains] s'étant aperçue de ses manières d'agir, beaucoup d'entre eux le lui faisaient sentir ; d'autres, bien que novices, ne tombaient pas dans ses filets. Il arriva que de Sienne quatre jeunes gens comme il faut vinrent en fort honorable appareil. Bindaccino les entourna aussitôt, leur tenant l'étrier quand ils mettaient pied à terre, proposant ses services et son aide pour ce qui pouvait leur être utile. Tant il se plia à leur plaisir qu'ils pensaient avoir affaire à un jeune homme de passage, courtois et bien comme il faut et, se considérant ses obligés, ils le retinrent à dîner avec eux. Il accepta, disant qu'il se trouvait à court d'argent mais qu'il en attendait d'un jour à l'autre de chez lui. Les autres lui dirent donc : « Ne crains rien, reviens matin et soir avec nous ». Il dit alors : « À dire la vérité, j'ai honte, mais puisque vous êtes des jeunes gens comme il faut, de vous j'accepte volontiers, mais avec cette racaille, je n'oserais pas dire oui ; je suis bien content de me retrouver avec des gens comme vous ». Ceux-ci le voyant de fort noble apparence, usant de l'épervier, très bien vêtu avec une broderie sur une manche, se trompèrent sur la personne, mais après quelques jours, ils découvrirent qu'il était en vérité.

Estimant avoir été bernés, ils décidèrent de lui jouer un bon tour (« beffa ») et ils s'entendirent tous ensemble. Comme celui-ci se vantait de savoir faire toutes sortes de choses et entre autres de savoir bien cuisiner, il prit un jour, parce qu'elles ne coûtaient pas cher, deux panses de mouton, disant : « Je veux les cuisiner de ma main, et jamais vous

n'aurez mangé de meilleures tripes, ni mieux présentées ». Il s'y emploie, les nettoie et les cuit délicatement. Or notre homme n'avait pas déplu qu'aux patrons, mais aussi à tout le personnel et surtout au cuisinier, encore plus qu'aux autres ; ce dernier s'appelait Venturello et sentait fort le fourneau. Il lui était tombé dans les mains une paire de sales braies qui dans les lieux d'aisance des serviteurs, réceptacle des mets après digestion, avaient été utilisées pendant longtemps à essuyer la bouche des nombreux visages qui en avaient besoin, et puis, saturées, elles avaient été jetées distraitemment derrière la cuisine, là où on jetait l'eau de vaisselle des écuelles et des marmites et autres eaux grasses ; elles avaient tellement trempé dans cette mixture que les deux panses bien cuites n'étaient pas plus tendres sous la dent que ne l'étaient les braies trempées, baignant dans cette tendre boue odorante.

Venturello avertit donc ses patrons qu'il donnerait ces braies à manger à Bindaccino au lieu des tripes et il s'entendit avec eux. Le mot d'ordre donné, les jeunes gens déjeunèrent de bonne heure de bons mets, après avoir demandé au seigneur des bains de retenir Bindaccino en l'abreuvant de paroles : « Je vois que tu es parfaitement capable. En vérité je veux offrir un beau et honorable dîner à tous ceux qui sont aux bains et je veux que ce soit toi qui l'organises, de telle sorte que j'en retire de l'honneur ». Bindaccino lui dit : « Ne vous inquiétez pas, laissez-moi m'occuper des poulets, pigeons et chevreaux et des vins et de tout le nécessaire ». Le seigneur le remercie et le retient par ses propos sur ce sujet, jusqu'au moment où on lui fit signe de le lâcher. Les quatre jeunes gens, après déjeuner, jouaient aux échecs. Bindaccino, s'arrachant au seigneur, court dans la salle et, découvrant qu'ils avaient dîné et que le personnel était à table, il lance d'un ton moqueur : « Elles étaient bonnes ces tripes ? » Les serviteurs lui répondirent que oui et qu'ils lui avaient gardé sa part. Venturello avait au bon moment pris soin de mettre au feu les délicates braies dans une petite marmite, il avait rempli la marmite du bouillon des tripes, avec la moitié d'une panse en même temps que les braies et il s'était entendu avec les serviteurs. L'un d'eux, Arrigo Tedesco (comme il avait été convenu lorsque les patrons lui avaient dit de pourvoir au déjeuner de Bindaccino) se leva aussitôt et composa une soupe avec ce bouillon, ajoutant en abondance épices et fromage râpé, pour qu'à la première bouchée il ne sente pas trop le goût des braies ; il mit les braies et la demie panse dans un plat d'étain. Bindaccino se mit à table avec grand appétit, Arrigo tranchait devant lui, tranchant indifféremment panse et braies. Bindaccino mangeait de bon cœur et avec un tel appétit que tantôt il mangeait une bouchée de tripes, tantôt

une de braie ; et l'excès d'épices ne pouvait empêcher qu'il sente la saveur des braies détrempées. Des bouchées de braies il ne se rendait pas compte, car comme il ne pouvait broyer en bouche avec ses dents il s'aidait en engoulant sans plus mastiquer. Et bien qu'il leur trouvât parfois et même souvent mauvais goût, comme il avait lui-même préparé les panses et ne voulait pas faire voir qu'il ne les avait pas bien nettoyées, autant que possible il se forçait à montrer qu'elles lui paraissaient bonnes, mais très souvent il avait du mal à engloutir de grandes bouffées de braies. À un certain point, il arriva qu'il se mit dans la bouche une grande bouchée de braie et voulant la couper en deux d'un coup de dents il n'y réussit pas parce qu'il était tombé sur le cordon des braies, si bien qu'il s'y prit à deux mains de sorte que tout le cordon sortit. Quand il le vit, il dit : « Que diable est-ce là ? » Le cuisinier Venturello, qui n'attendait rien d'autre, s'approcha et le prit en main. Aussitôt, le visage troublé, il se tourna vers le serviteur qui avait fait la soupe en criant ces mots : « Qu'est-ce que tu as encore combiné, Arrigo, dans quelle marmite lui as-tu fait la soupe ? » Arrigo dit, comme il avait été convenu : « Que moi sais ? Je trouvé deux marmites avec tripes ; moi mis une dans l'autre et je fis soupe, et tout était à prendre marmites, je mis dans étain et portai à Bindaccino. Que sais ? Je [ai] fait ce que moi dit padron ? Qu'ai fait ? Que naisse toi vercoquin ! » Venturello dit : « Eh, gros lard de Tudesque, tu n'es pas encore levé que tu es déjà ivre ! Dans une des marmites il y avait le ventre qu'ils lui avaient gardé ; dans l'autre il y avait une paire de sales braies que j'ai trouvées dans cette souille là-derrrière où on jette les déchets de la cuisine, et avant cela elle avaient pendant plusieurs mois servi à autre chose, et elles étaient si dégoûtantes que je les ai mises au feu pour les laver avec de la cendre, et c'est ça que tu lui as donné à manger, et tu lui as fait la soupe avec un bouillon ainsi parfumé ! Que te naisse le vercoquin. Même les porcs, sans parler des hommes, l'auraient trouvé répugnant ! Et voilà la preuve, les cordons des braies ! » Il les montra à Bindaccino et à toute la bande ; là les rires éclatèrent, sauf de Bindaccino. Et Bindaccino comme les autres se forçait à rire mais il n'y arrivait pas car l'estomac par moment lui manquait. Pour cette raison, et de honte, il ne fut plus capable de manger une bouchée et toute la journée après ce repas il resta abattu et écoeuré.

Le soir quand toute la bande était au bain, où comme d'habitude on jouait et s'amusait, le seigneur se trouvait aussi au bain avec son conseil réuni en parlement ; arriva Venturello, qui devant le seigneur porta plainte contre son serviteur Arrigo à propos d'une paire de braies qu'il avait fait manger à Bindaccino alors qu'elles lui appartenaient. Le

seigneur, bien qu'il n'ignorât rien, s'étonna et fit comme s'il ne savait rien. Il se fit raconter par le menu la nouvelle, à haute voix pour que tous ceux du bain l'entendent. Et le seigneur fit venir Arrigo, disant : « Je veux entendre l'autre partie ». Il demanda à Arrigo comment les faits s'étaient déroulés et Arrigo dit : « Que naisse vercoquin à cuisinier. Je trouvai feu deux marmites ; je crus étaient tripes ; je mélangeai une avec l'autre et mis dans étain ; bonne soupe faite avec fromache râpé et épices, toutes choses portai à Bindaccina. Qui mit les braies lui diable emporte ; je[ai] fait ce que mon padron commandé ». Venturello avait apporté les cordons et quelques bouchées des braies tranchées ; il montra ces choses au seigneur et à toute la bande. Alors en éclatant de rire le seigneur appela Bindaccino, lui disant : « C'est vrai ce que raconte Venturello ? » Lui, à grand peine : « C'est ce misérable d'Arrigo, qui était ivre ». Arrigo dit : « Moi misérable ? tu mens par ta gueule. Toi imbécile mange-braies, pas moi ». Alors deux autres se présentèrent au seigneur disant qu'ils avaient bien entendu dire que les braies plaisaient à Bindaccino mais qu'ils n'y croyaient pas. Mais, voyant maintenant que c'était vrai, comme ils avaient perdu deux paires de braies, lui seul pouvait les avoir mangées et ils demandaient réparation au seigneur. Alors un cri s'éleva dans toute l'aire des bains, adressé à Bindaccino : « Bindaccino mange-braies ». Et le dit se multipliait encore ; Bindaccino fut pris et conduit au seigneur, lié rageusement, les mains derrière le dos, et fouetté à travers tout l'espace des bains, les braies sur la tête ; on lui disait : « Perds l'habitude de manger des braies ! » De cette affaire tout le bain s'amusa pendant plusieurs jours. Et Bindaccino, couvert de honte, profita de la nuit pour lever le camp sans tambour ni trompette et jamais plus il ne revint au bain.

On l'apprit à Fiesole et par la suite dans le pays on l'appela « Bindaccino-des-braies ». Aux bains, pour ceux qui perdent ou égarent leurs braies, l'expression est restée : « Bindaccino est passé par là ».

Didier BOISSEUIL, Allen J. GRIECO, Odile REDON